



Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal de Saint-Nom-la-Bretèche

N°2024/10-27

Objet : Marché 2023MA03 – Travaux d’extension et de rénovation du Centre multi-accueil « Petit prince » & Avenant n° 1 financiers et de prolongation des délais

L’an deux mille vingt-quatre,

Le premier octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Gilles STUDNIA, Maire de Saint-Nom-la-Bretèche, 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Gally Mauldre.

Présents : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Florent BORON, Christine CAILLAT, Christian GHEZ, Karel KURZWEIL, Michel MOREAU, Axel FAIVRE, Sylvie SORMAIL, Véronique LOZEVIS, Pascale COURMONT, Vanessa BRINKMEYER – MARTINET, Clotilde FRETÉ (point n°3 – 20h), Christelle BARDEILLE, Thomas BATIGNE, Sophie LAFEUILLADE, Jean-Philippe ANTOINE (présent point n° 1 à n°4, absent ensuite), Stéphanie NOGUES

Absents ayant donné pouvoir (article L.2121-20 du CGCT) :

Muriel DEGAVRE à Monsieur le maire
Isabelle TRAPPIER à Gérard PARFAIT
Philippe DESBOIS à Axel FAIVRE
Jean-Marc FRUCTUS à Karine DUBOIS
Nathalie ZENOU à Sophie LAFEUILLADE,
Jérôme FENAILLON à Jean-Philippe ANTOINE
Éric FROMMWEILER à Stéphanie NOGUES

Après avoir procédé à l’appel nominal et constaté l’existence du quorum, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Conformément aux dispositions de l’article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Gérard PARFAIT, à l’unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N°2024/10-27 : Marché 2023MA03 – Travaux d’extension et de rénovation du Centre multi-accueil « Petit prince » & Avenant n° 1 financiers et de prolongation des délais

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les dispositions des articles L.2123 et R.2123 du Code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2023/06-32, 2023/07-41 et 2023/10-43 relatives à l’attribution des lots du marché de travaux d’extension et de rénovation du centre multi accueil « Petit Prince » ;

Considérant l’opération de travaux d’extension et de rénovation du centre multi accueil « Petit Prince » ;

Considérant les travaux modificatifs ;

Considérant la nécessité de conclure des avenants financiers et de prolongation des délais des travaux jusqu’au 28 février 2025 ;

Considérant la prolongation des travaux au 28 février 2025 pour tous les lots, de 1 à 9 ;

Considérant l’avis favorable à l’unanimité des commissions municipales « finances, informatique et ressources humaines » et « travaux, patrimoine », en date du 24 septembre 2024 ;

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l’exposé ci-dessus,
À l’unanimité**

Approuve les avenants financiers relatifs à des travaux additifs pour les lots 1, 2, 3, 8 et 9

- Lot 1 – IDC : le montant de l’avenant s’élève à 3 485,00€ HT ;
- Lot 2 – LA CHARPENTE COURVILLOISE : le montant de l’avenant s’élève à 5 009,83€ HT ;
- Lot 3 – France ETANCHEITE : le montant de l’avenant s’élève à 2 000€ HT ;
- Lot 8 – ALTERNANCE : le montant de l’avenant s’élève à 2 903,56€ HT ;
- Lot 9 – TOURNOIS : le montant de l’avenant s’élève à 12 530,00€ HT ;
- Le montant total du marché s’élève à 1 720 089,56€ HT ;

Approuve la prolongation du délai des travaux jusqu’au 28 février 2025, pour tous les lots de 1 à 9 ;

Autorise monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier ;

Dit que les dépenses afférentes sont inscrites au budget de la ville

Fait et délibéré à Saint-Nom-la-Bretèche, les jour, mois et an ci-dessus,

Pour extrait certifié conforme, à Saint-Nom-la-Bretèche, le 03 octobre 2024

Le secrétaire de séance



Gérard PARFAIT

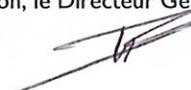


Mis en ligne le 03/10/2024

Document rendu exécutoire le 03/10/2024

Pour le Maire et par délégation, le Directeur Général des Services

PASCAL PARISSIER



Le Maire,

1^{er} Vice-président de la Communauté
de communes Gally Mauldre,

Gilles STUDNIA



Accusé de réception en préfecture
078-217805712-20241003-2024-10-27-DE
Date de réception préfecture : 03/10/2024